



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/560/Add.1
5 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 17 a) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES
ET AUTRES NOMINATIONS

Nomination de membres du Comité consultatif pour
les questions administratives et budgétaires

Rapport de la Cinquième Commission (Deuxième Partie)

Rapporteur : M. Etien NINOV (Bulgarie)

1. A sa 51e séance, le 1er décembre 1989, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/44/101) concernant les sièges qui deviendraient vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à l'expiration du mandat de six de ses membres le 31 décembre 1989. La Cinquième Commission a également examiné une note du Secrétaire général (A/44/101/Add.2) informant l'Assemblée générale de la démission d'un membre du Comité consultatif, et lui demandant de nommer à sa quarante-quatrième session une personne pour pourvoir le siège qu'occupait le membre démissionnaire pour la partie du mandat restant encore à courir, à savoir jusqu'au 31 décembre 1991.

2. La Cinquième Commission était en outre saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/44/30) dans laquelle celui-ci indiquait les noms de sept personnes désignées par leurs gouvernements respectifs pour être nommées ou reconduites dans leurs fonctions au Comité consultatif pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1990, ainsi que le nom d'une personne désignée par son gouvernement pour pourvoir le siège qu'occupait le membre démissionnaire au Comité consultatif, pour la partie du mandat restant encore à courir.

3. La Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale, de nommer membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de trois ans, à compter du 1er janvier 1990, M. Carlos Casap (Bolivie), M. Yogesh Kumar Gupta (Inde), M. Tadanori Inomata (Japon) et M. Yang Hushan (Chine) et, pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1990, M. Lawrence O. C. Agubuzu (Nigéria).

4. La Cinquième Commission a ensuite procédé à l'élection au scrutin secret de deux personnes parmi les candidats proposés par les membres du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats. Les résultats du vote ont été les suivants :

Nombre de bulletins de vote : 147

Bulletins non valables : 2

Nombre de bulletins valables : 145

Abstentions : Néant

Nombre de membres votants : 145

Majorité requise : 73

Nombre de voix obtenues :

Mme Irmeli Mustonen 101

M. Ulrich Kalbitzer 93

M. Michel Brochard 76

5. Mme Irmeli Mustonen (Finlande) et M. Ulrich Kalbitzer (République fédérale d'Allemagne) ayant obtenu la majorité requise et le plus grand nombre de voix, il a été décidé de recommander à l'Assemblée générale de les nommer membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1990.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIÈME COMMISSION

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes dont les noms suivent membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires :

a) Pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1990 :

M. Carlos Casap
M. Yogesh Kumar Gupta
M. Tadanori Inomata
M. Ulrich Kalbitzer
Mme Irmeli Mustonen
M. Yang Hushan

b) Pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1990 :

M. Lawrence O. C. Agubuzu.
